

PROGRAMME DE FORMATION

Conduite raisonnée NEFFIES

<u>OBJECTIF :</u>	Conduire les vigneron·nes à une meilleure maîtrise du parasitisme et à la mise en place du cahier des charges conduite raisonnée des travaux au vignoble.
<u>PRE-REQUIS :</u>	
<u>PUBLIC :</u>	Exploitants Agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux
<u>LIEU :</u>	Salle : Cave Coopérative de NEFFIES Terrain : sur la commune de NEFFIES et communes limitrophes
<u>DATES :</u>	2012 encore non définies. 6 journées espacées dans l'année. Voir auprès de votre cave ou de Roland CALAC.
<u>CONTACTS :</u>	Roland CALAC ☎ 04 67 20 88 39 – 06 18 36 83 58 Jennifer LEBLOND ☎ 04 67 20 88 59 Administratif
<u>INTERVENANTS :</u>	Roland CALAC – Technicien Viticole Chambre d'Agriculture de l'Hérault
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES :</u>	En salle : exposés participatifs – supports papier. Terrain : observations au vignoble
<u>DUREE :</u>	16 heures
<u>COUT :</u>	380 € (prise en charge partielle par votre fonds de formation et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault) Pour les ressortissants VIVEA : prix restant à votre charge 00 € Pour les autres publics, nous consulter
<u>ATTESTATION :</u>	Une attestation est remise aux candidats à la fin de la formation.

SUR LE TERRAIN 16H30 – 19H00

Intervenant : *Roland CALAC*

- Observation des maladies (oïdium, mildiou, botrytis) en fonction du cycle végétatif de la vigne et mise en place des stratégies adaptées
- Observation des ravageurs (acariens, tordeuses de la grappe, cicadelles) et auxiliaires, détermination des seuils d'intervention
- Raisonnement des interventions à la parcelle.

DERNIERE JOURNEE 17H00 – 20H30

EN SALLE

Intervenant : *Roland CALAC*

- Bilan de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer le plus rapidement possible à Jennifer LEBLOND - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Mas de saporta – Maison des agriculteurs A – CS10010 – 34875 LATTES CEDEX
Tel : 04.67.20.88.59 – Fax : 04.67.20.88.95 - leblond@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____ Email _____

Date et lieu de naissance _____

Production principale : _____

Participera à la formation :

« Conduite raisonnée Neffies »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCA2 Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

▶ **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - L'attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA²
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

▶ **Pour les salariés :**

- ✓ **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
- Salariés OPCA2 : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature



¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.

² Pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux, à demander à la MSA, au responsable de votre dossier dont le n° de tél figure en haut à gauche de votre «bordereau d'appel de cotisation »